

# CONCERTATION

(Article L300-2 du Code de l'Urbanisme)

AMÉLIORATION DE LA DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN  
DES COMMUNES DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES, LE HAILLAN,  
EYSINES ET LE TAILLAN-MÉDOC PAR L'EXTENSION DU RÉSEAU  
DE TRAMWAY.

## > Réunions publiques

### SAINT-MÉDARD- EN-JALLES

**vendredi 10 février à 19h**

Carré des Jalles  
Salle des grands foyers  
Place de la République

### LE TAILLAN- MÉDOC

**lundi 13 février à 19h**

Auditorium du pôle culturel  
de la Haye  
8, rue de Calavet

### LE HAILLAN

**mardi 14 février à 19h**

Salle Colindrès

[www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr)

